



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la mer

Question écrite n° 2199

Texte de la question

M Michel Vauzelle attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur certains propos alarmants tenus au cours d'une récente séance de travail entre scientifiques, qui avait pour thème : « Les risques d'érosion des bassins versants et des côtes de Méditerranée ». Pendant cette réunion organisée par le bureau de recherches géologiques et minières à Marseille, d'éminents géologues européens auraient exprimé de sérieuses inquiétudes sur le devenir des côtes méditerranéennes dans les prochaines années. Un phénomène, semble-t-il, irréversible, de montée des eaux serait en cours d'observation, qui pourrait mettre en danger une partie du littoral. La zone industrielle de Fos serait touchée, Les Saintes-Maries-de-la-Mer et la Camargue elle-même seraient menacées. Il demande donc si le projet, évoqué alors, de création d'un centre de recherches spécialisées au sein du BRGM de Marseille, est bien en voie de réalisation. Il demande également quelles autres mesures concrètes seraient envisagées par le ministre de l'environnement.

Texte de la réponse

La plupart des côtes du monde sont depuis très longtemps en érosion, sous l'action combinée de multiples facteurs : houles, courants, surelevations temporaires du niveau des eaux, vents, réductions du stock de sédiments marins disponibles, élévation du niveau de la mer, phénomènes tectoniques, actions chimiques sur les matériaux, conditions de drainage des zones littorales. Cette tendance générale s'est trouvée aggravée au cours des dernières décennies par le jeu d'un certain nombre de phénomènes nouveaux assez bien connus : diminution des quantités de sédiments apportées à la mer par les fleuves du fait de leur aménagement, extractions importantes de matériaux sur les plages et dans les zones de faible profondeur, pollution et dégradation des herbiers sous-marins, aménagements parfois inopportuns sur le rivage, destruction des dunes bordières. Il faut en outre noter que l'incidence des érosions, qui se sont produites de tout temps, est perçue avec de plus en plus d'acuité en raison de l'occupation croissante de la zone littorale par l'urbanisation et les activités commerciales, industrielles et de loisir. L'élévation du niveau de la mer ne constitue que l'un des éléments de l'attaque des rivages par la mer. Connu depuis fort longtemps, ce phénomène a d'ores et déjà entraîné, à l'échelle de quelques millénaires, une montée relative de l'ordre d'une centaine de mètres des eaux par rapport aux terres. Sur le rivage méditerranéen de la France, il résulte essentiellement de la combinaison d'un abaissement du sol concomitant du soulèvement du nord de l'Europe libéré du poids des glaciers et d'un relèvement effectif du niveau des océans de l'ordre de 10 centimètres par siècle sous l'effet du réchauffement du climat. L'amplitude totale du mouvement est, en moyenne, quelque peu inférieure à 20 centimètres par siècle dans cette région. Les organismes techniques existants, notamment les services dépendant directement du ministère délégué chargé de la mer ou placés sous son contrôle, suivent ces phénomènes avec soin et persévérance. Ils disposent, avec le concours des laboratoires d'hydraulique et bureaux d'études nationaux, des moyens techniques et d'études leur permettant de proposer des solutions appropriées aux préoccupations qui leur sont soumises par les autorités compétentes et les propriétaires riverains. De telles interventions pourront concerner, en tant que de besoin, la zone industrielle de Fos, les Saintes-Maries-de-la-Mer et la Camargue. Des

mesures ont été prises par ailleurs pour remédier @ certaines causes d'aggravation de l'érosion marine mentionnées ci-dessus : limitation des extractions de matériaux, lutte contre la pollution, prise en compte de l'impact sédimentologique des aménagements projetés, réalisation de travaux de défense, etc. Ces questions sont évidemment suivies par de nombreux experts et scientifiques et ont donné lieu @ plusieurs colloques nationaux ou internationaux tenus en France au cours de la période récente : le colloque de l'association technique pour l'exploitation des océans en janvier 1983 @ Marseille, les 18^e journées de l'hydraulique en septembre 1984 @ Marseille, le colloque «Mer et littoral, couple @ risque» en septembre 1987 @ Biarritz. Pour ce qui est du B.R.G.M., le ministère délégué chargé de la mer n'en assure pas la tutelle et ses représentants n'ont pas été conviés @ la réunion qu'il a organisée sur les risques d'érosion des bassins versants et des côtes de la Méditerranée. Il ne peut donc, ni porter une appréciation sur la teneur des propos échangés au cours de cette réunion, ni apporter de réponse sur ses projets ou ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Vauzelle Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2199

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2439